

05 **ÉTÉ**
JUILLET 2025

BAMBOIS
CHAMPENAY
DEVANT FOU DAY
DESPACH
PLAINE
POUTAY

JOURNAL DE PLAINE



EDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Notre commune poursuit activement son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité de tous et de la vitalité de notre territoire.

Dans les prochaines semaines, des **travaux de voirie** seront engagés dans quelques rues, et une bonne partie de notre réseau de voirie bénéficiera de l'annuel renforcement du revêtement (gravier goudron) afin de préserver l'état de nos rues. En parallèle, des **aménagement spécifiques en faveur de la sécurité routière** ont été déployés : mise en place de signalisation, création de passages piétons sécurisés, installation du radar pédagogique ... autant d'actions concrètes pour inciter les automobilistes à tenir compte de la proximité des piétons.

Les **projets structurants pour l'avenir** continuent également de prendre forme. Les travaux liés au **préau**, à l'**extension de l'école** ainsi que la **création de quatre appartements à Champenay** sont prêts à démarrer. Les entreprises pour les différents lots ont été retenues et les préparatifs avancent à bon rythme.

Notre commune a aussi eu l'honneur d'accueillir cette année **deux sessions du Service National Universel (SNU)**, rassemblant près de **350 jeunes volontaires** aux Génévriers. Saluons leur présence dynamique, leur implication dans les actions citoyennes locales, et leur **participation active aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 18 juin**. Merci également pour leurs interventions dans les classes de l'école avec levée des couleurs à la salle polyvalente. Ces temps forts de mémoire ont permis de renforcer les liens entre générations et de transmettre les valeurs républicaines aux plus jeunes.

Nous avons également partagé un moment plein d'émotion et de reconnaissance à l'occasion de la **célébration des 100 ans de notre doyen**, Monsieur Robert Prince de Champenay, fêtée fin juin à la maison de retraite. Un bel anniversaire, entouré des proches, des résidents, du personnel et d'autres invités choisis, qui nous rappelle l'importance de la mémoire vivante et du lien intergénérationnel au sein de notre commune.

Enfin, **l'été est là**, avec son lot de moments conviviaux et festifs : **fête de l'école, fête de la musique, stage de basket, projection de cinéma en plein air** et l'ouverture de notre désormais traditionnel **bar éphémère au mois d'août**, autant d'occasions de se retrouver en toute simplicité, de partager et de profiter ensemble de notre belle commune. Bien évidemment la population est invitée à participer aux cérémonies commémoratives des 14 juillet et 15 août.

Au fil des mois, c'est cette même énergie collective que nous continuerons à mobiliser pour faire avancer notre commune, dans un esprit de solidarité, d'innovation et de respect de notre histoire.

Très chaleureusement,

Maire de Plaine

MOYENS D'INFORMATION

• Application « **Panneau Pocket** »
(smartphone et ordinateur)



• **Site de la Commune :**
www.communedepleine.com

• **Panneaux d'affichage**

Journal bi-annuel édité
par la Mairie de Plaine.

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Patricia SIMONI

RÉDACTION
Commission communication

**CONCEPTION GRAPHIQUE
& IMPRESSION**
Imprimerie CIP 67130 WISCHES
Tél. : 03.88.97.00.03

CRÉDITS PHOTOS
Commission communication

Le prochain **Journal municipal de Plaine** paraîtra en janvier 2026. Les associations et les personnes qui souhaitent insérer un article devront le faire parvenir à la Mairie avant le 15 décembre 2025

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

BUDGET 2025

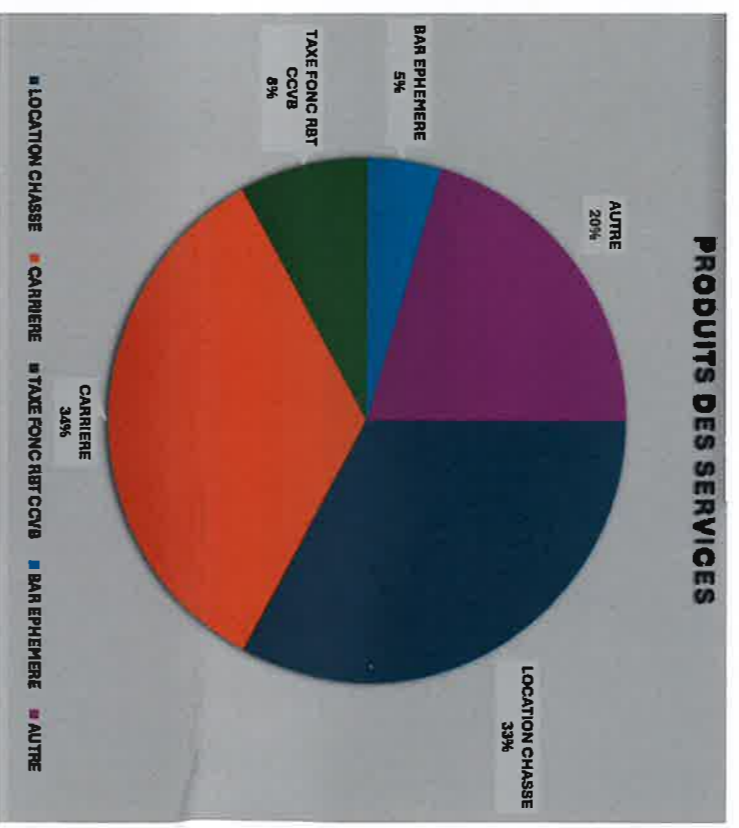
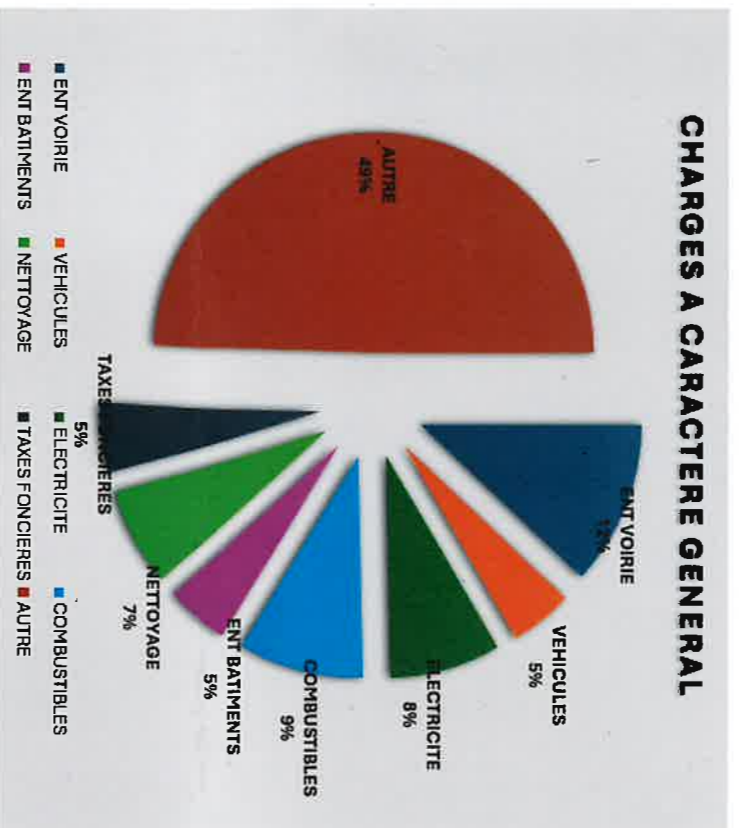
Le budget d'une commune est un document prévisionnel qui détaille l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour une année. Il permet de financer les services publics locaux, les investissements et le fonctionnement quotidien de la collectivité.

Voici quelques chiffres concernant le budget primitif pour cette année 2025.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 934 354€ +1 656 115 de virement à la section d'investissement

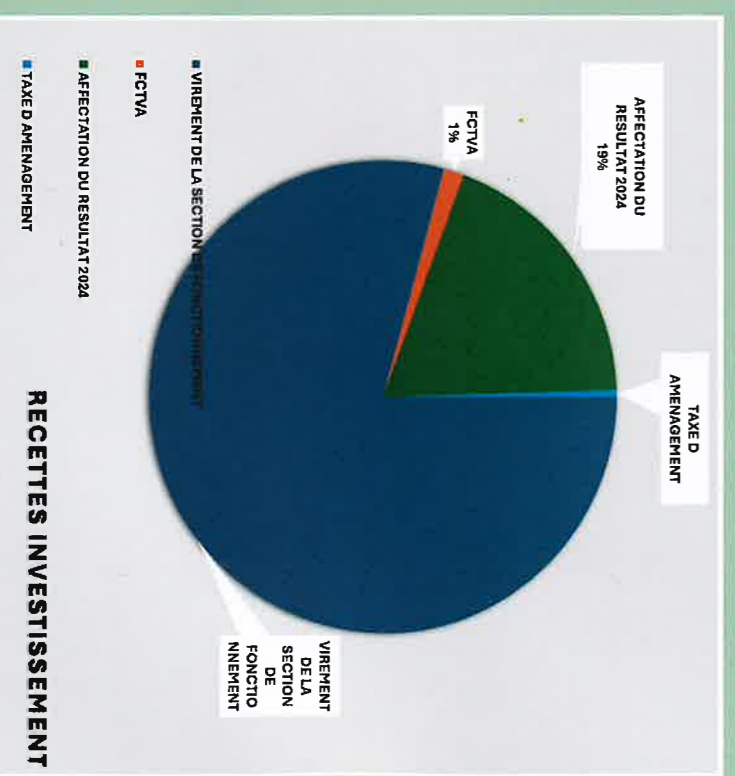
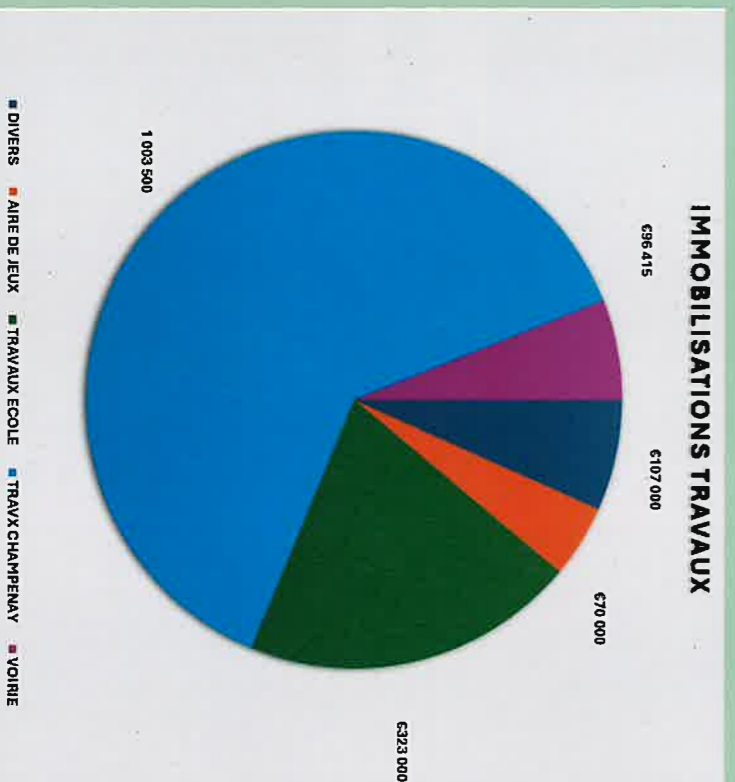
RECETTES : 2 590 469 €
Entre autre :



INVESTISSEMENT

DEPENSES : 2 091 089€
Entre autre :

RECETTES : 2 091 089€
Entre autre :



PLUI : LE TRAVAIL AUTOUR DU PLUI : UNE ÉTAPE CLÉ POUR L'AVENIR DU VILLAGE

Le travail autour du PLUI : une étape clé pour l'avenir du village

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un projet ambitieux qui concerne l'ensemble de la commune, mais aussi son interconnexion avec les communes voisines. Ce document stratégique, qui s'élabore sur plusieurs mois voire années, est un véritable enjeu pour le développement et l'aménagement du territoire, et il impacte directement la qualité de vie des habitants.

La mise en place du PLUI a débuté il y a quelques années, sous l'impulsion des élus locaux et avec la collaboration des habitants, des urbanistes, et des différents acteurs du territoire. L'objectif principal de ce plan est de définir une vision globale et cohérente du développement du village, tout en respectant les spécificités locales et l'environnement. Il s'agit de planifier de manière durable les zones résidentielles, commerciales, industrielles, et agricoles, en tenant compte des évolutions démographiques, économiques et écologiques.

Le travail autour du PLUI a commencé par un état des lieux précis du territoire. Cette première phase a permis d'analyser les différents secteurs du village et de comprendre leurs besoins spécifiques. Les zones déjà urbanisées, les espaces naturels, les zones agricoles et forestières, mais aussi les infrastructures existantes ont été pris en compte. Cette analyse a permis de poser les

bases d'une réflexion sur le développement à long terme du village, tout en respectant les équilibres environnementaux.

L'une des priorités de ce PLUI est de concilier développement économique, logement et préservation de l'environnement. La commune veut encourager une croissance maîtrisée, en proposant des solutions d'aménagement adaptées aux besoins de ses habitants, sans compromettre la qualité de son environnement naturel. Le défi est de trouver des espaces pour de nouveaux logements, tout en préservant les espaces verts, les paysages et les zones agricoles. C'est également une opportunité pour développer des infrastructures modernes et améliorer les services offerts aux habitants, tout en favorisant les déplacements doux, comme le vélo ou la marche.

À terme, le PLUI permettra à la commune de mieux se projeter dans l'avenir, en offrant une vision d'ensemble cohérente et durable pour les prochaines décennies. Il s'agira d'un outil de planification puissant, qui permettra à la commune de répondre aux besoins de ses habitants tout en préservant son identité et son environnement. Ce travail autour du PLUI n'est qu'un début, mais il représente une étape clé pour le village, un véritable projet de territoire qui va façonner son avenir et offrir un cadre de vie toujours plus agréable, équilibré et durable pour les générations futures.



UNE NOUVELLE COOPÉRATION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT (SDEA) ALSACE-MOSELLE POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le choix de conforter une gestion publique, locale, performante et durable de l'Eau et de l'Assainissement

Dans le cadre de la réforme des compétences Eau et Assainissement portée par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (CCVB), la gestion de la distribution d'Eau Potable et des réseaux d'Assainissement évolue.

En effet, le 20 janvier, les élus communautaires ont décidé de confier au SDEA la gestion des services d'eau et d'assainissement des 26 communes de la vallée. Ceci étant, une continuité de service pour Plaine qui a déjà confié la gestion de l'eau au SDEA depuis 2020.

Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 730 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 740 salariés exerçant près de 140 métiers de haute technicité.

Le SDEA dispose d'un ancrage territorial fort, avec un guichet d'accueil à moins de 30 minutes de chaque usager, dans une démarche de proximité.

La gestion de l'eau et de l'assainissement dans la vallée était très diverse : certaines communes intervenaient avec leurs propres équipes, d'autres communes adhéraient à des syndicats locaux. Mais les métiers évoluent, les réglementations sont de plus en plus contraignantes, et l'exigence des usagers reste forte pour assurer une continuité de service optimale.

Les services de gestion de l'eau et de l'assainissement doivent faire face à de multiples enjeux : sécurisation des approvisionnements, renouvellement des réseaux, réduction des impacts sur l'environnement et du changement climatique. Ils se doivent de rechercher davantage d'efficacité et de recourir à davantage de mutualisation. Le SDEA est une structure permettant d'atteindre ces objectifs.

Les élus locaux restent impliqués pour assurer le pilotage, coordonner les investissements et la prise de décision au niveau des tarifs, au sein de trois commissions locales, avec l'appui des services du SDEA.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX BIENTÔT INSTALLÉE AU CŒUR DU VILLAGE

Une belle nouveauté se prépare pour les habitants de notre commune : une aire de jeux pour petits et grands verra bientôt le jour dans notre village. Ce projet, porté par la municipalité, s'inscrit dans une volonté de renforcer les équipements de loisirs accessibles à tous, tout en favorisant la convivialité et le lien intergénérationnel.

Un espace pensé pour tous les âges

Cette future aire de jeux a été conçue pour répondre aux besoins des enfants de tous âges, des tout-petits jusqu'aux adolescents. Les plans prévoient l'installation de jeux à ressort, balançoires, cabanes, toboggans pour les plus jeunes, mais aussi des structures plus sportives comme des pédaliers, une tyrolienne pour les plus grands.

Des bancs, des zones ombragées seront également aménagés afin que chacun puisse profiter de ce lieu dans les meilleures conditions.

Accessibilité, sécurité et nature au rendez-vous

L'aire de jeux sera équipée de sols souples et sécurisés, et respectera toutes les normes en

vigueur. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité notamment pour nos aînés. Située dans un espace verdoyant, l'aire bénéficiera aussi d'un aménagement paysager respectueux de l'environnement, avec des arbres plantés pour créer de l'ombre naturelle.

Un chantier qui démarrera bientôt

Les travaux commenceront dans les prochaines semaines, pour une mise en service prévue avant la fin l'automne. L'entreprise locale chargée des travaux a été sélectionnée pour son expertise dans la création d'aires de jeux durables et innovantes.

Une initiative attendue avec impatience

De nombreux habitants se sont déjà exprimés favorablement sur ce projet, qui répond à une demande de longue date. La municipalité se réjouit de proposer bientôt un nouvel espace de loisirs et de détente accessible à tous, renforçant l'attractivité et la qualité de vie dans notre village.



ECLAIRAGE PUBLIC

La pose de nouveaux lampadaires

La commune a récemment réalisé des travaux dans la rue des Champs du Motey dont l'objectif est d'optimiser ses infrastructures avec l'installation de nouveaux lampadaires, marquant ainsi

une étape significative dans l'amélioration de la sécurité et du confort des habitants. Ce projet, très attendu depuis de longues années, a pour objectif de garantir un éclairage plus efficace de cette partie de la rue.



SÉCURISATION DE NOS ROUTES

POUTAY

La piste cyclable emprunte la chaussée sans séparation entre la déchetterie sur Saint Blaise et le chemin de la Tacotte jusqu'à la barrière vers le chemin du Granite. Le code de la route s'applique à tous sur ce tronçon deux roues ou plus. De nouveaux panneaux rappellent cela : il s'agit de panneaux bleus indiquant « voie partagée » et d'un autre spécifiant la limite de vitesse, 20 km/h. Celle-ci s'impose lorsqu'une piste cyclable utilise une chaussée classique, même si certains deux roues permettent de dépasser cette limite. Les cyclistes venant de Fouday par exemple devront laisser la priorité aux véhicules venant de Diespach. Il semble également utile de rappeler qu'en France, on roule à droite. Toute cette signalisation n'empêche pas de demeurer vigilant et prudent.



Une matérialisation des voies a été mise en place à l'intersection de la route de Saint Blaise et de la route de Diespach. Des balises de priorité ont été implantées sur la route des Champs de Poutay et route de Diespach. La priorité à droite à ces intersections disparaît donc ; la route de Saint Blaise devenant prioritaire. Il s'agit d'un croisement en zone bâtie avec des habitations laissant tardivement la visibilité sur les piétons et les autres usagers. Chacun doit donc garder une conduite adaptée à ce lieu.



D'abord le tracé



En venant de Diespach



En venant de Plaine

PLAINE, route des PRINCES

Rue de la Ronsenière, une balise de priorité complétée d'un marquage au sol indique la priorité à laisser aux usagers de la route des Princes. De même, en face, les usagers de la route de Salm doivent la priorité à cette même route des Princes.



Ces photos sont l'occasion de rappeler un règlement qui permet la bonne visibilité sur la voirie :

D'une manière générale, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (art R 116-2-5° Code de la voirie routière).

Plus bas, au débouché de la Basse des Moïlis, un panneau stop implique l'arrêt. Cela évitera de surprendre les usagers venant du centre du village.



Certaines intersections demeurent avec l'application de la priorité à droite comme le chemin du Hôvre, des Voituriers ou du Heydé. Alors prudence.

CHAMPENAY

La route de la Falle et la route du Hantz se terminent maintenant avec un panneau stop. Les routes de Saulxures et des Princes deviennent donc prioritaires.



Toutes ces modifications visent à améliorer la sécurité sur la commune. Le respect du code de la route et la civilité restent des éléments essentiels pour éviter les accidents.

ÇA SE PASSE À PLAINE !

VEUX 2025

La cérémonie des vœux organisée en présence du sous-préfet, du président de la communauté de communes, du président de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), ainsi que de nombreux habitants de la commune, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Mme le maire a ouvert la cérémonie en adressant ses vœux de bonne année à l'ensemble des habitants, en exprimant ses remerciements pour leur implication et leur soutien tout au long de l'année passée. Elle a également salué la présence des personnalités invitées, soulignant la collaboration fructueuse entre les différents acteurs institutionnels pour le développement de la commune.

M. le sous-préfet, Thierry Rogelet a pris la parole pour exprimer son soutien aux initiatives locales et pour souligner les projets importants en cours, notamment ceux soutenus par l'État. Il a félicité la commune pour ses efforts en matière de développement durable, d'amélioration des infrastructures et de services publics.

Le président de la communauté de communes et le président de la CEA ont également pris la parole, mettant en avant les projets intercommunaux et les enjeux à venir pour la région. Ils ont évoqué la nécessité de renforcer la coopération entre les communes afin de faire face aux défis économiques, environnementaux et sociaux.

Enfin, Mme le maire a conclu son discours en évoquant les projets à venir pour la commune, notamment en matière de travaux qui devraient démarrer très prochainement sans oublier de solliciter les instances présentes sur l'espoir d'obtenir des subventions contribuant au soutien financier des projets proches. Un moment de convivialité a suivi, permettant aux habitants, élus et invités de partager un moment ensemble autour d'un verre de l'amitié.

Cette cérémonie a ainsi été l'occasion de renforcer les liens entre la municipalité, les différentes institutions et la population, tout en posant les bases des projets pour l'avenir de la commune.

La cérémonie des vœux du maire a été marquée par deux autres moments forts :

Tout d'abord, Mme Nathalie Remund a pris un instant pour saluer les efforts et la créativité des habitants qui ont participé au concours de maisons décorées pour Noël. Avec l'aide des membres du jury, elle a remis les prix aux trois maisons les plus remarquées pour leurs décorations féeriques et originales, contribuant ainsi à l'ambiance festive et solidaire de la période des fêtes. Les récipiendaires ont été chaleureusement applaudis.

Ensuite, M. Patrick Benoit a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune en 2024. En leur adressant des vœux de bienvenue, il a exprimé l'importance de leur intégration dans la communauté locale et les a encouragés à participer activement à la vie de la commune.

Ces deux événements ont ajouté une touche de festivité et de convivialité à la cérémonie, mettant en lumière la solidarité et l'accueil chaleureux qui caractérisent la commune.

ACCUEIL DU COMITÉ DE MASSIF DES VOSGES

Ce 17 avril 2025 notre commune a eu l'honneur d'accueillir une réunion du Comité de Massif des Vosges, dans le cadre des travaux liés au **plan d'adaptation au changement climatique** du massif.

Cette rencontre a réuni élus, techniciens, partenaires institutionnels et acteurs du territoire afin d'échanger sur les enjeux climatiques spécifiques au massif vosgien : gestion de l'eau, préservation de la biodiversité, résilience des forêts et développement durable des activités économiques et touristiques.

Ce moment de dialogue constructif a permis de faire avancer la réflexion collective et de réaffirmer l'importance de l'échelle locale dans la mise en œuvre de solutions concrètes. Notre commune est fière d'avoir contribué à cette dynamique essentielle pour l'avenir de notre territoire.



MAISON DE RETRAITE

BIENTÔT DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES À LA MAISON DE RETRAITE

Cet été, les 12 résidents de notre maison de retraite vont pouvoir suivre les travaux de mise en place de l'aire de jeux. Située en face de l'établissement, cette aire de jeux sera un lieu de vie, de rires et d'échanges entre générations.

Plutôt que de rester simples spectateurs, nos aînés pourront observer l'évolution des travaux, échanger avec les ouvriers, les bénévoles et surtout, partager des moments de complicité avec les enfants et les familles qui viendront progressivement s'approprier ce nouvel espace.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer le lien social au sein de notre commune. Elle permettra aux résidents de

sortir du quotidien. Les premiers échanges laisseront présager d'une belle richesse humaine à venir.

Autre atout de cette proximité : le jardin associatif, situé juste à côté de l'aire de jeux. Ce jardin, entretenu par des bénévoles de l'association Récré Loisirs, offre une occasion supplémentaire de rencontre permettant peut-être de transmettre quelques conseils de culture venus d'un autre temps.

Ensemble, petits et grands, habitants de longue date ou tout jeunes arrivants, feront de cet été une saison de partages, de sourires et d'humanité. Une belle preuve que les liens intergénérationnels sont plus que jamais au cœur de la vie de notre commune.

REPAS COMMUNAL

Le 24 janvier dernier, les employés communaux se sont réunis avec le Conseil municipal pour un repas au Café de la Promenade, un moment attendu et apprécié de tous. Cet évènement, organisé chaque année, est devenu une tradition qui permet aux membres du personnel de se retrouver dans un cadre informel, loin de leurs tâches quotidiennes, pour échanger et renforcer les liens qui les unissent.

professionnelles. Une belle manière de dire merci à ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de la commune.



Dans une ambiance détendue et conviviale, les discussions allaient bon train. C'était l'occasion pour chacun de se découvrir sous un autre jour, de partager des anecdotes et de discuter de tout et de rien, tout en savourant un repas délicieux.

Mais ce repas était aussi un moment particulier, car il marquait le départ à la retraite d'un des membres du personnel communal, Isabelle DERHAN, après avoir assuré un service dévoué à la commune et notamment à la maison de retraite. Ses collègues ont évoqué les nombreuses années passées à travailler ensemble, soulignant son professionnalisme, son esprit d'équipe et sa disponibilité.

100 ANS DU DOYEN

C'est avec une immense émotion et une grande fierté que nous avons rendu hommage à Monsieur Robert Prince, le doyen de notre commune, qui a fêté le 25 juin son 100ème anniversaire.



Né le 25 juin 1925 à Saulxures, Robert a traversé un siècle d'histoire avec une sagesse, une bienveillance et une force admirables. Témoin des grandes évolutions de notre pays, il incarne à lui seul la mémoire vivante de notre territoire.

Tout au long de sa vie, il a su rester fidèle à ses valeurs : le travail, la famille, le respect et la solidarité. Il a été conseiller municipal fort apprécié et a contribué activement à la vie de notre commune, laissant une empreinte indélébile dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître.



Sa fille son gendre, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, amis et voisins étaient présents pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire. Cette journée débordait de chaleur, d'amour et de reconnaissance.

Robert Prince en atteignant cet âge vénérable, est pour nous tous un exemple d'endurance, de sagesse et d'humanité. Merci pour votre parcours, votre sourire et votre présence qui inspirent notre communauté.

Ce repas a également permis de souligner l'importance de la cohésion et de la solidarité au sein de la commune. Les employés, qu'ils soient agents d'entretien, secrétaires ou chargés d'accompagner nos aînés, ont pu échanger dans une atmosphère détendue, loin du stress des obligations

SESSIONS SNU À PLAINE

Depuis son lancement en 2019, le **Service National Universel (SNU)** s'impose comme une étape volontaire et formatrice pour les jeunes Français. Destiné aux adolescents de **15 à 17 ans**, ce dispositif ambitieux vise à renforcer la **cohésion nationale**, à encourager l'**engagement civique** et à faire découvrir les **valeurs de la République** sous une forme nouvelle, dynamique et inclusive.

Des jeunes motivés et engagés

Chaque année, des milliers de jeunes choisissent de s'inscrire au SNU, attirés par l'**envie de se rendre utiles, de vivre une aventure collective et de préparer leur avenir**. Le programme séduit particulièrement ceux qui souhaitent **découvrir des métiers**, s'initier au **secourisme**, ou encore **développer leur esprit d'équipe**.

Le SNU repose sur un **encadrement professionnel**, composé d'éducateurs, d'enseignants, de personnels de sécurité civile ou de la Défense. Leur rôle : **accompagner les jeunes**, garantir leur sécurité et transmettre des repères éducatifs solides.

La journée type est rythmée par des **activités physiques**, des **ateliers de réflexion** sur les grandes questions de société, des **rencontres avec des acteurs locaux**, et des **moments de vie**

collective. Cette rigueur n'exclut pas la convivialité : le SNU est aussi l'occasion de se faire des amis pour la vie.

Une jeunesse actrice de la société

Au-delà de l'expérience personnelle, le SNU s'inscrit dans un **projet national de cohésion**. Il permet de **renforcer le lien entre l'école, les familles, les institutions et les territoires**. En valorisant l'engagement, il offre à chacun la possibilité de devenir un **citoyen éclairé, solidaire et responsable**.

Une jeunesse présente aux cérémonies du souvenir

Dans notre commune, l'engagement des jeunes volontaires du SNU s'est aussi manifesté lors des cérémonies commémoratives. En collaboration avec les écoles, une **levée des couleurs** a été organisée à la salle polyvalente, en présence des écoliers, marquant un moment fort de partage intergénérationnel. Les jeunes ont également participé au **dépôt de gerbe à la nécropole**, aux côtés des **porteurs drapeaux locaux**, des représentants du **Souvenir Français** et de l'**Union Nationale des Combattants (UNC)**. Leur présence solennelle a été saluée par les anciens comme un signe encourageant de la transmission de la mémoire et des valeurs républicaines.

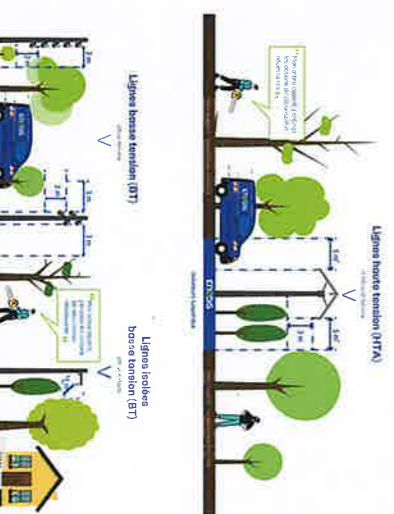


ENTRETIEN DE VOTRE DOMAINE FORESTIER/BOISÉ

Les aléas climatiques et les différentes maladies (scolyte, chalarose,..) affectent profondément l'état de santé des bois et forêts, et plus particulièrement les essences comme le châtaignier, le frêne ou encore l'épicéa. Ces arbres malades ou morts chutent sur les lignes du réseau public de distribution d'électricité créant des dommages lourds qui se traduisent par des coupures d'alimentation. Les communes alsaciennes sont particulièrement touchées. En cas d'intempéries, les arbres, entrant en contact avec les lignes du réseau électrique, représentent une réelle menace. Ils sont susceptibles de provoquer des dégâts sur les installations électriques des particuliers ou des entreprises.

et pour lesquels Enedis ne bénéficie ni d'un droit d'élagage ni d'un droit d'abattage, il vous est **rappelé que le propriétaire est tenu de surveiller leur état et que leur élagage ou abattage lui incombe. Sa responsabilité sera engagée si l'un d'eux est à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique. Sans cet entretien de la part du propriétaire, et en cas de dommage, Enedis demandera la réparation des préjudices subis.**

Les responsabilités



- ### Les consignes de sécurité
- À respecter aux abords des lignes électriques
- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
 - Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
 - Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
 - Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
 - Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
 - Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'Enedis.

Dans le cadre de son action réglementaire et en sa qualité de concessionnaire du réseau public de distribution d'électricité, Enedis se mobilise en Alsace pour élaguer ou abattre les arbres à proximité des lignes. En revanche, les arbres situés à une distance supérieure à celles qui sont visées dans l'arrêté du 17 mai 2001 (NOR : ECOI0100130A)

FOCUS SUR : LE FOURNIL DE STEVE : DU PAIN, DU ŒUR, ET DU SENS



Je m'appelle Steve, je suis boulanger de formation, et j'ai fait un choix : celui de revenir à l'essentiel. Cela fait plusieurs années que j'ai envie de créer ma boulangerie pour faire un pain et des produits qui ont du sens pour moi. J'ai donc sauté le pas : j'ai transformé une pièce de ma maison en un fournil artisanal aux normes en vigueur.

Tout y est fait à la main, avec patience et exigence, et je suis fier de porter le **Label «Fait Maison»**.

Je travaille avec des **farines locales et bio**, du **beurre**, du **lait et des œufs issus de notre région**, en privilégiant les circuits courts. Derrière ces ingrédients, il y a des femmes et des hommes passionnés, des producteurs que je connais, des visages, des emplois.

Faire ce choix, c'est renforcer notre territoire. Travailler avec du bio, c'est respecter nos terres, nos corps, nos enfants. Et c'est en sublimant ces produits que je donne du sens à mon métier.



Tous mes pains sont au **levain naturel**, ce qui les rend plus **digestes**, et leur permet une **meilleure conservation**. Ils sont proposés à **la pièce (1 kg)** ou en **demi-miche tranchée (500 g)**, pour s'adapter à tous les

foyers et toutes les habitudes. Voici un aperçu de ce que vous pouvez trouver actuellement au Fournil...

Pain Tradition, Pain Campagne, Pain Céréales, Pain Viking, Pain Vitailité (indice glycémique bas idéal pour les personnes diabétiques), Tourteau de seigle, Pain sans gluten. Je réalise aussi des **brîoches 100 % pur beurre**. Parmi elles, vous trouverez des spécialités alsaciennes comme le **Kaugelhopf**, le **Streussel**, et une recette qui me tient tout particulièrement à cœur : le **Ropfkuche de Rosheim**, un clin d'œil à ma ville d'enfance, où j'ai appris ce métier... et cette recette.

Le fournil est situé au **184 chemin de la Traversée à Plaine**. Mes produits y sont disponibles sur les **crêneaux suivants** :

- Mercredi de **16h30 à 19h**
- Vendredi de **17h à 18h30**
- Samedi de **8h à 11h**

Je me ferais un plaisir de vous fournir les produits qui vous font envie, dans la limite des stocks disponibles. Il est possible de **passer commande** pour être sûr d'avoir vos produits préférés.



Ces réservations sont possibles **jusqu'à 48h avant la date de retrait**, pour laisser le temps au levain de pousser !

Nouveauté : livraison à domicile le **jeudi matin (8h-10h)**. Commandes au **07 66 51 68 86**.

Je ne fais pas que du pain.

Je façonne des liens, je pétris des convictions, je cuisine des instants de partage.

Je suis un amoureux du bon, du fait main, du respect des produits et des gens.

Et surtout, je fais de mon mieux, avec humilité, pour que chaque pain, chaque brioche vous parle un peu de chez nous.

À bientôt, au Fournil !
Steve

Le Fournil de Steve – Plaine, 67420

le fournil sera fermé pour congés du 18 au 31 juillet.

OSTHÉOPATHIE

Le Cabinet **Plaine_Physio** aura le plaisir et l'enthousiasme d'accueillir à partir du mois de juillet, **Margaux CALLECE**, Ostéopathe diplômée d'État.

Margaux CALLECE s'est formée à l'école d'ostéopathie de Strasbourg et vous prendra en charge pour tous motifs de consultation.

Elle porte une attention particulière à l'accompagnement des sportifs, quel que soit leur niveau ou leur discipline.

Vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous via le site

Doctolib ou de la contacter au **07.83.90.15.52**.



FORMATION PSG1

La mairie a organisé courant février et mars, une formation aux premiers secours pour son personnel : secrétaires, employés communaux, le personnel de la garderie et de la maison de retraite ainsi que pour les habitants de la commune qui le souhaitaient.

Une belle initiative pour renforcer les compétences en secourisme de la communauté.

Un grand merci à Eddy MALAISE pour son animation dynamique et positive lors des deux séances de formation.

Sa bonne humeur a surement contribué à rendre l'expérience enrichissante pour tous les participants.



ASSOCIATIONS

LE TORTILLARD : 15 ANS !

Le 29 décembre 2009, Nicolas Moser déposait au tribunal de Schirmeck, les statuts de l'Association « Le Tortillard des Mougeolles ».

Quelques années auparavant, il avait construit un petit circuit de 450 m dont les marcheurs des « Pierres de Lunes » avaient été les premiers voyageurs.

En 2015 un premier agrandissement portait le circuit à 1 200 m, puis, en 2020, de nouveaux travaux ont amené le circuit à 1900 m.

Aujourd'hui, après un troisième agrandissement, réalisé en 2022, nous faisons découvrir (et très souvent redécouvrir) à nos visiteurs un circuit de 2 300 m, pour un voyage d'une durée de 20 mn environ.

A l'occasion de ce 15e anniversaire, la météo étant de la partie, nous avons pu exposer et faire circuler tout le matériel des membres de l'Association et des passionnés de locos à vapeur venus, comme chaque année, de différentes régions de France, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique...

Nos visiteurs ont ainsi pu admirer de superbes locomotives, des trains de transport de grumes, un canon, une grue, une scie à vapeur, la reproduction d'un train de marchandises sud-africain (wagons citernes, wagon de voyageurs...).

Pour tous les membres de l'Association et les bénévoles présents, après toutes ces années de travail, c'était un véritable plaisir de voir et d'entendre les visiteurs, venus de toute la région, s'extasier sur les travaux effectués, le matériel ferroviaire et la beauté du site. Bref, heureux de leur visite parmi nous. Nombreux sont ceux qui nous ont dit « je reviendrai, ça c'est sûr ! »

Si comme eux vous souhaitez passer un bon moment, vous serez les bienvenus à nos prochaines journées portes ouvertes qui sont prévues les :

12, 13 et 14 juillet
13 et 14 septembre
18 et 19 octobre pour fêter Halloween

Vous trouverez plus de renseignements (horaires...) sur notre site : letortillard.fr



HEYDE NATURE

OUVERTURE de la Mini Ferme Septembre, Octobre et activités à novembre 2025

VIENS NOUS VOIR!

Entrée gratuite sur inscription

Samedi 27 Septembre
Le bruit du vent

10h-12h - Accueil - Présentation des animaux - Nourissage - Création d'un œillon bois-métal-œquillage

Samedi 18 & dim. 19 Octobre
Portes ouvertes au Tortillard

Rv au Tortillard de plaine
Viens te faire peur à bord des trains miniatures, dans un décor à te donner la chair de poule! - toups - crépas - petite buvette (leur payent sur réservation)

Samedi 15 Novembre
Place de Noël en bois

10h-12h - Accueil - Présentation des animaux - Nourissage - Contrepoint de décor en bois pour un Joli Noël

RÉSERVE ICI



100 Chemin du Housteron à Plaine
06 17 29 55 55
www.heydenature.com

Tous les sites sont sous la responsabilité des parents - places limitées
Activités gratuites proposées par les membres de l'association - Merci à tous!

RÉCRÉ LOISIRS : UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN CHARGÉ POUR L'ASSO !



Le premier semestre de l'année a été marqué par une belle dynamique au sein de notre association, avec des événements variés et intergénérationnels qui ont rencontré un vif succès. Retour sur ces moments forts qui ont rassemblé petits et grands autour de la convivialité, du partage et de la découverte.

Sortie tubing

Nous avons commencé l'année avec la **sortie tubing** ! Une activité originale et pleine de sensations, où petits et grands ont glissé en bouée sur des pistes aménagées. Fous rires et souvenirs garantis !

Carnaval

Nous continuons l'année en beauté avec notre traditionnel **Carnaval**, haut en couleurs et en sourires ! Déguisements, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous pour une après-midi festive où chacun a pu participer à la cavalcade.

Ateliers « Les Savants Fous »

Place ensuite à la science et à la curiosité avec nos ateliers Les Savants Fous :

- Les plus petits ont découvert les merveilles de la **météorologie**, entre expériences ludiques et explications adaptées.
- Les plus grands ont pu s'initier à la **chimie** avec des manipulations spectaculaires

et à la **programmation informatique**, de manière simple et amusante, avec la création de robots.

Atelier magie

Un moment enchanté avec notre **atelier magie**, qui a captivé les enfants. Apprendre quelques tours, comprendre les secrets des illusionnistes, et surtout s'amuser : un vrai succès !

Soirée musicale

La **soirée musicale** avec le groupe Pop Rock Entre Parenthèses a été un beau moment de partage. Des musiciens locaux ont fait vibrer la salle avec leurs talents, et les participants ont profité d'un moment chaleureux autour de la musique live.

Marché de printemps

Au mois de mai, nous avons organisé notre **marché de printemps**, avec notamment une **vente de plantes** qui a beaucoup plu aux amoureux du jardinage. Des artisans locaux étaient aussi présents pour proposer à la vente leurs plus belles créations ainsi que leurs meilleurs produits.

Fête de la musique

Nous avons clôturé cette première moitié d'année en beauté avec une **Fête de la Musique** très animée. Avec une dynamique prestation du groupe The Pykon's, l'ambiance festive, détendue et familiale était au rendez-vous : un vrai moment de bonheur collectif.

Zoom sur le jardin participatif

Nous souhaitons également mettre en lumière notre jardin participatif, un espace ouvert à tous où l'on cultive bien plus que des légumes : lien social, apprentissages, entraide et respect de la nature. Nous invitons toutes les personnes intéressées, débutantes ou passionnées, à nous rejoindre ! Ateliers jardinage, moments de partage, récoltes collectives... il y a une place pour chacun.

Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires, participants et curieux qui rendent ces projets possibles. Et ce n'est qu'un début... restez connectés pour les prochaines actions de l'asso ! Nous avons plein d'idées mais on manque de quelques bras (et parfois d'un peu de temps) ! Si vous êtes motivé à rejoindre notre petit groupe actif et dynamique pour agrandir notre équipe et nous permettre de concrétiser d'autres projets, contactez-nous ou retrouvez nous sur notre page Facebook !

LA CHORALE PAROISSIALE

La chorale paroissiale lance un appel aux bénévoles qui aimeraient venir renforcer les rangs. A savoir que l'activité principale de la chorale est d'assurer l'animation des différents offices tels que messes, mariages, obsèques et autres.

Merci d'avance à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Pour le comité,
MLW



L'ÉCOLE

À LA GARDERIE

.....

En cette rentrée 2024/2025 à la garderie communale de Plaine, une nouvelle animatrice, Mireille, est venue secourir Marie déjà en poste. En automne, c'est Anne Gaëlle qui se rajoutera sur le temps du repas suite à l'augmentation du nombre d'enfants inscrits.



Lors des temps de garderie, différentes activités sont proposées aux enfants selon les caprices de la météo. !



Activités physiques extérieures, bricolages sur le thème des saisons, fête, décorations de la garderie. A Noël, des dessins ont été réalisés pour les aînés de la maison de retraite du village. Des jeux de société sont également proposés.



Un agent très spécial, Loki le chat de Marie, vient de temps en temps animer des séances de détente, câlins et bien être... ceci dans la cour de l'école.



Bref, pas de quoi s'ennuyer à la garderie ! Et chaque talent trouve à s'exprimer !



LES OLYMPIADES 2025

.....

Les élèves de maternelle ont participé le 20 mai aux Olympiades. Avec les élèves des écoles de Foudray, Saulxures, Colroy, Saâbles et La Broque, ils ont passé la journée dans le gymnase où de nombreux ateliers étaient proposés. Les élèves se sont bien amusés : ils ont grimpé, sauté, transporté, couru, ramené, tiré, poussé, piloté, roulé, coopéré, glissé... A la fin de la journée, tout le monde a reçu une belle médaille !



SORTIE FORÊT

.....

Pour la journée internationale de la forêt, le mardi 18 mars 2025 nous sommes allés en sortie forêt avec la classe de CE1, CM1, CM2. Venu de la chambre de l'Agriculture, Samuel Jehl un technicien forestier de la chambre d'Agriculture est venu nous faire la sortie. Nous avons parlé des différentes espèces d'arbres, et de l'écosystème et un peu plus loin nous avons parlé que la forêt était un lieu de multi activité.

Emy Weber



LA SORTIE ANIMALIÈRE

Mardi 6 mai, les 3 classes de l'école de Plaine sont allées en sortie au parc animalier de Sainte-Croix.

En petits groupes, nous avons visité le parc. Nous avons vu toutes sortes d'animaux: différents ours, chouettes, chats sauvages, loups...



Nous nous sommes tous retrouvés pour manger ensemble nos sandwiches à l'air de pique-nique.

L'après-midi, nous avons juste eu le temps de terminer notre visite du parc avant de reprendre le bus pour Plaine.

Nous sommes tous d'accord pour dire que c'était une très belle et bonne journée!

Un grand merci à la mairie d'avoir participé financièrement au bus

Louna et Aïla



LE PROJET GAAPS

Le vendredi 23 mai 2025, nous avons fait une rencontre avec les écoles des alentours. Chaque école avait créé un jeu sportif pour illustrer une activité physique au quotidien. Il y avait aussi des défis de cocottes sportives, des défis de cordes à sauter. Les élèves de Plaine ont travaillé sur l'importance de s'hydrater avant, pendant et après l'effort. Nous avons cuisiné des boissons non sucrées. Le samedi les parents ont pu venir goûter nos boissons et voir tous les stands sportifs.

Emy et Tyméo



LA RENCONTRE SPORTIVE

Les élèves de CM1-CM2 de Bourg Bruche, Waldersbach, Colroy la Roche et Plaine se sont réunis lors d'une rencontre sportive. Nous avons joué au ballon prisonnier, le cavalier, balle au capitaine, passe à dix dans la salle polyvalente de Plaine. Un grand merci à Jean Luc de nous avoir organisé cette belle matinée sportive.

Gabin et Tyméo



16 JUIN 2025



La classe de CP-CE2 est allée voir deux pièces de théâtre à Saulxures dans le cadre des Scènes Sauvages.

Le premier spectacle est avec une petite fille qui a volé une banane à une vieille dame. Elle rentre chez elle et elle ment à sa maman.

Le deuxième spectacle est avec Christopher, un enfant. Quand il pense, il a peur. Alors il appelle son papa et crie très fort.

Emma, CE2

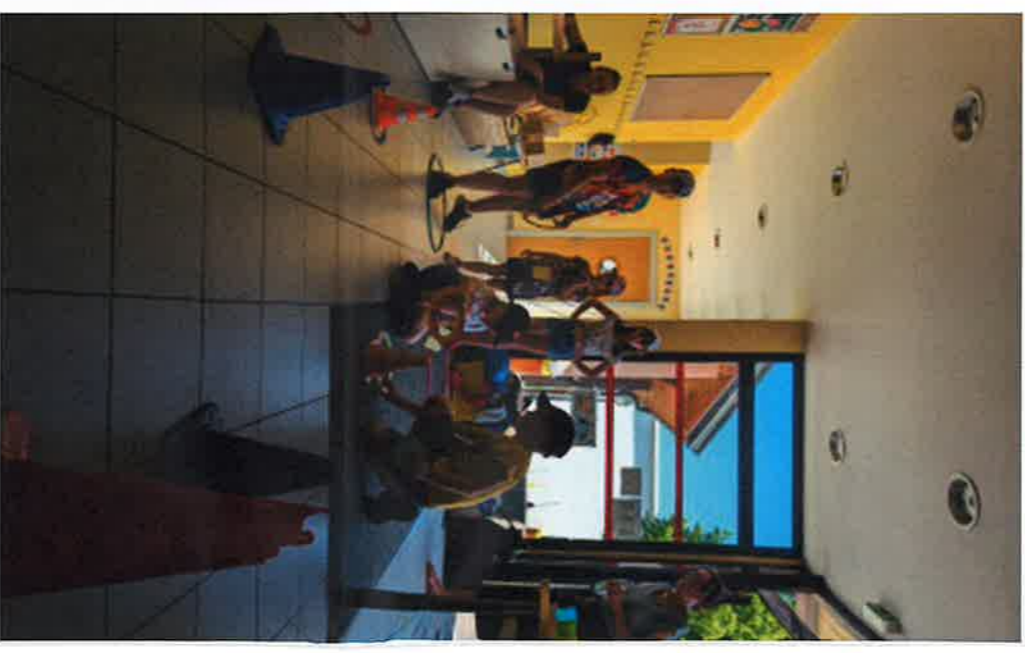


20 JUIN 2025

Vendredi 20 juin, c'était la kermesse de l'école de Plaine.

Nous avons joué à différents jeux pendant toute l'après-midi. C'était super !

Le soir, nous avons présenté un spectacle à nos familles : chants, lectures et danses étaient au programme.



Astéroïde 328 est habité par un roi.

Sa planète est de taille moyenne et jaune.

Le roi de cette planète aime bien lire, vraiment beaucoup lire.

Il reste sur sa table presque tout le temps pour lire...

Il a même deux bibliothèques

Alyssa, CE2



Le Petit Prince arrive sur la planète 421.

Il rencontre le chef des loups.

Loup-city est une planète rouge. Elle est géante. Elle a une forme de tête de loup avec beaucoup d'arbres et de l'eau.

Erwin, CE2

INFORMATIONS PRATIQUES

LOCATION SAISONNIÈRE



Déclaration obligatoire en mairie et réglementation de la capacité du gîte

En France, toute personne souhaitant louer un logement de manière saisonnière, qu'il s'agisse d'un appartement, d'une maison ou d'un gîte, doit respecter certaines obligations légales. Parmi celles-ci, la déclaration en mairie est une étape incontournable.

Une déclaration obligatoire

Conformément à l'article L.324-1-1 du Code du tourisme, toute location de meublé de tourisme (logement destiné à une clientèle de passage, loué pour de courtes durées, sans y élire domicile) doit faire l'objet d'une **déclaration préalable auprès de la mairie** de la commune où se situe le logement. Cette déclaration peut se faire par formulaire (cerfa N° 14004*) papier à déposer en mairie ou en ligne.

Attention !! Capacité d'accueil : une réglementation à respecter

La capacité maximale d'un gîte ou d'un meublé de tourisme est également encadrée. Elle doit être **clairement indiquée dans la déclaration** et respecter les normes de sécurité et de salubrité. Par exemple :

- Chaque couchage doit disposer d'un espace suffisant (hauteur sous plafond, ventilation, éclairage).
- Le nombre de couchages ne peut excéder la capacité réelle du logement (surface, nombre de pièces, équipements sanitaires).
- Au-delà de 15 personnes, le logement peut être considéré comme un établissement recevant du public (ERP), impliquant des normes de sécurité beaucoup plus strictes.

Des contrôles peuvent être effectués, notamment en cas de plainte ou de doute sur les conditions d'accueil. En cas de fausse déclaration ou de non-respect des règles, le propriétaire s'expose à des sanctions administratives et financières.

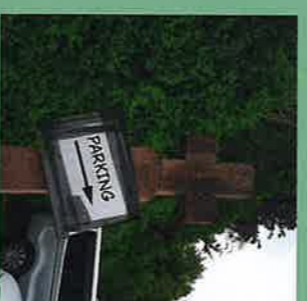
En résumé

Déclarer un meublé de tourisme en mairie est **une obligation légale**. Respecter la **capacité maximale autorisée** garantit non seulement la sécurité des occupants, mais permet aussi au propriétaire d'exercer son activité dans le cadre légal. Mieux vaut anticiper et se conformer aux règles locales pour louer en toute sérénité.

BALISAGE LORS DE FÊTES FAMILIALES ET ASSOCIATIVES

On est toujours très appliqué à signaler et promouvoir un événement festif et cela est important pour son bon déroulement.....par contre il y a des règles à respecter :

- Il est interdit d'utiliser les panneaux directionnels comme support de panneaux et pancartes de fléchage ou ballons indicateurs...
- Il n'est pas non plus opportun de prendre les monuments ou édifices en grès comme lieu d'accroche pour panneaux d'annonce...



La bonne pratique serait de :

- Demander l'autorisation au propriétaire de l'endroit que l'on veut utiliser
- D'implanter un balisage propre (pancarte sur piquet)
- De retirer tout ce qui a été mis en place avant la manifestation dans les 2 ou 3 jours suivant la manifestation.

PLANNING FAMILIAL



POURQUOI VENIR ?

AVOIR DES INFORMATIONS SUR LA CONTRACEPTION, LA CONTRACEPTION D'URGENCE, L'AVORTEMENT ET LE DÉSTRESSAGE DES IST (SIDA, PAPILLOMAVIRUS, CHLAMYDIA,...)
PARLER D'UNE SITUATION DE VIOLENCE SEXUELLE OU SEXUELLE

UN PARLER DES RELATIONS AMOUREUSES ET INTIMES

DEMANDER DES PRÉSERVATIFS
RÉALISER UN TEST DE GROSSESSE

COMMENT NOUS CONTACTER ?

03 89 32 29 28
06 99 02 76 80 (Uniquement les vendredis de 15h30 à 18h30)

valleedelabruchepf67@gmail.com
@leplanningfamilial67_schirmeck

OÙ NOUS TROUVER ?

Maison de la Vallée
114 Grand Rue, 67130 Schirmeck (2ème étage)

PERMANENCE OUVERTE TOUTS LES VENDREDIS DE 15H30 À 18H30



À VOS AGENDAS

• PROGRAMMATION BENOIT

FESTIVAL VÉVEMENT
Salle polyvalente de PLAINE

- 08/03 2025 **CARNAVAL**
- MARCHÉS ANCIENS DE 4 NOS JOURS
- 07/06 2025 **DISCO PARTY**
- MARCHÉS ANCIENS DE 4 NOS JOURS
- 27/09 2025 **OKTOBERFEST**
- MARCHÉS ANCIENS DE 4 NOS JOURS
- 01/11 2025 **TEKNO HORROR**
- THE CLUB FOR 2 HOURS / 10000€
- 31/12 2025 **REVEILLON**
- MARCHÉS ANCIENS DE 4 NOS JOURS

06.37.29.67.52
festiv.event@outlook.com

• BAR ÉPHÉMÈRE

BAR ÉPHEMÈRE
SALLE POLYVALENTE DE PLAINE

15-16 & 22-23
Août

18H00 À 23H00
- MARCHÉS ANCIENS DE 4 NOS JOURS

A TRES VITE !

• CINÉMA PLEIN AIR

CINÉMA
F1 : LE FILM
Tous les Jours / Tous les Jours

SAMEDI 26 JUILLET
AU GRANDBAS BRIBERT ET TOUËT DE PLAINE

Participer à la tombola de 1200€
Film proposé par CineSudPic

• JAZZ'N BRUCHE

JAZZ'N BRUCHE
2 > 12 JUILLET | VALÉE DE LA BRUCHE

EMMET COHEN QUARTET
FEAN - PATRICK BARTLEY
THE CHICAGO BLUES
SUMMER TOUR
RODOLPHE BÜRGER
GREGORY OTT RHO
MUNDY GURDY
VENTO
THE HOT GUYS STOMPERS
DIBEN
MAMÉ DOUG
CLAIRE BESSON
AUREL KING
TAMBRINE MIST

WWW.JAZZNBUCHE.FR

DE JANVIER À JUIN 2025

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

BORTOLIN Alésia
née le 13/01/2025



MARIAGE

GOTTAR Joël & GRIENENBERGER Estelle
le 17/05/2025

DUFOUR Eric & LAGACHE Laureen
le 21/06/2025

FIX André & LEMOINE Corinne
le 28/06/2025



GRANDS ANNIVERSAIRE

HALTER Charles
le 24/02/1935

HACKSPILL Marie
le 27/02/1935

JEROME Léon
le 24/03/1930

SEVERIN Ursula
le 06/05/1935

PRINCE Robert
le 25/06/1925



DÉCÈS

EITH Roland
le 23/11/2024

SAMUEL Paul
le 04/01/2025

MALAISÉ Camille
épouse **BELLIER GANIERE**
le 06/01/2025

GOETZ Julien, Bertrand
le 16/01/2025

FELS Kurt
le 22/01/2025

RECHT Lucienne
le 02/02/2025

DREYER Simone
le 10/02/2025

MERKEL Jean-Luc
le 15/03/2025

FERRY Bernard
le 20/03/2025

LINTZ Yves
le 30/03/2025

BOUCKENOOGHE Danielle
épouse **VANDENBROUCKE**
le 14/04/2025

BOURGKARD Sylvianne
épouse **WERNER**
le 01/05/2025

MEYER John
le 22/05/2025

• REPRISE DES ACTIVITÉS EN SEPTEMBRE

Début septembre, pensez à vous renseigner sur les activités proposées à Plaine !

Associations	Contacts	Activités
Récré Loisirs	06.85.80.09.94	- Basket enfant - Basket ados - Body Karaté - Jardin participatif
Ensemble vocal	06.80.25.45.52	Répétition les mercredis soirs
Chorale Paroissiale	03.88.97.60.10	
AS Plaine	06.82.23.47.82	- Badminton - Ping pong
Heydé	06.17.29.55.55	- Mini ferme
Vivre à Plaine	06.86.61.82.59	- Gym - Après-midi de rencontre